

P1D – le 06/02/2019

**Mise à jour et fiabilisation des données individuelles et de carrière
des agents nés en 1966 et 1967**

Référence : Circulaire n° 2019-002 du 22 janvier 2019
BO n° 5 du 31 janvier 2019

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Dossier suivi : Sonia DEMATTÉ Référent CIR (04.90.27.76.62)
Martine MALATERRE (04.09.27.76.23) – Chantal CHABRAN
(04.90.27.76.29) – Laurence MONETTA-VALENTIN (04.90.27.76.60)
Axelle SPADOT (04.90.27.76.60) – Sylvie LE GOUADEC (04.90.27.76.25)
Elodie PASQUET (04.90.27.76.19) – Magali BOREL (04.90.27.76.21)

Je vous informe de la parution de la circulaire n° 2019-002 du 22 janvier 2019 au bulletin officiel n° 5 du 31 janvier 2019 relative à la gestion des pensions de retraite.

Dans ce contexte de cette nouvelle gestion des pensions, les agents nés en 1966 et 1967 ont été destinataires via leur messagerie I-PROF d'un courrier et d'un questionnaire relatif à la mise à jour de leur compte individuel de retraite (CIR).

Ces agents sont invités à consulter le portail de l'ENSAP accessible à l'adresse suivante : <https://ensap.gouv.fr> afin de vérifier leurs données personnelles et de carrière. Dans le même temps, ils feront retour du questionnaire renseigné accompagné des pièces justificatives correspondant à leur situation.

J'attire votre attention sur le fait qu'en l'absence de réponse, le compte sera validé en l'état sans mise à jour, sans correction des anomalies existantes et le montant de la pension sera liquidé le moment venu sur la base de ces éléments par le service des retraites de l'état.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du Pôle 1^{er} degré - Moyens - RH